

Le nouveau CNRPA a été installé le 30 mars 2010.

Rappel :

Le CNRPA est composé de 3 collèges

1^{er} collège : 8 représentants des pouvoirs publics, du Parlement et des collectivités territoriales

2^{ème} collège : 16 organisations de retraités : les UCR, la FGR-FP et 10 associations généralistes ou représentant les agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales

3^{ème} collège : 8 personnes qualifiées nommées par le ministre.

Pour la FGR-FP, Bernard BASSOT est titulaire et Monique OUVRARD suppléante.

Installation du nouveau comité

Elle a eu lieu en séance plénière le 30 mars dernier sous la présidence de Mme Nora BERRA, secrétaire d'Etat aux aînés, qui a souligné l'importance du CNRPA parce que « le gouvernement actuel est tout spécialement attentif à renforcer la place de l'utilisateur dans l'élaboration et l'application sur le terrain des politiques publiques ».

Dans un communiqué, le CNRPA vient justement de se prononcer très fermement contre les mesures préconisées dans un rapport relatif à la prise en charge de la dépendance, comme le recours sur succession, l'assurance individuelle et l'augmentation de la CSG pour les seuls retraités.

Une belle occasion pour le gouvernement d'écouter les usagers !

Election du vice-président

Deux candidatures ont été déposées :

- Mme Françoise VAGNER (UCR CGT)

- Mr Sylvain DENIS (Fédération nationale des associations de retraités)

Le nombre de votants était de 29.

Le résultat a été le suivant :

- Mme Françoise VAGNER 13 voix

- Mr Sylvain DENIS 16 voix

Règlement intérieur et bureau

Quelques modifications d'ajustement ont été apportées au règlement intérieur.

Une modification « politique » d'importance concerne la composition du bureau : 2 membres du 1^{er} et du 3^{ème} collège comme précédemment.

11 membres du 2^{ème} collège au lieu de 7 qui se répartissent ainsi : 5 membres des UCR et 6 membres des associations.

La FGR-FP s'est retrouvée, de fait, écartée du bureau !

Elle sera présente dans la commission ressources des retraités dont Bernard BASSOT sera l'animateur.

Monique OUVRARD siègera dans les commissions « les retraités dans la société » et « prévention, santé, autonomie ».

Elle le sera également dans quelques instances extérieures où le CNRPA est représenté :

- le conseil d'administration et le conseil de surveillance de la CNAV,

- le comité de vigilance contre la maltraitance des personnes âgées et le comité national d'entente de la semaine bleue.

FIN DE CIRCULAIRE